

Conseil communal – lundi 12 septembre 2016 – Compte rendu

Roselyne Dubourgais est secrétaire de séance.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à Rémy MAUBANT suite à la démission de Marie-Line GUEDJ.

Mot de rentrée du Maire : « Nous sommes devenus il y a 6 mois Vire Normandie et je m'en félicite tous les jours. Le conseil communal reste essentiel pour débattre des questions de la commune déléguée de Vire.

Vous avez vu que nous avons commencé à prendre des décisions majeures sur la gratuité au niveau de Vire Normandie ou l'harmonisation de tarifs (Médiathèque, Conservatoire....). Avec Vire Normandie, l'accès aux équipements culturels et sportifs et aux services proposés par la collectivité est facilité.

Ici, Vire Normandie prend tout son sens pour la population, même si ces nombreux autres dossiers sont à mener :

- Le PLSA
- Le service des urgences
- Le projet du Musée.

Tous ces projets se situent entre 1,5 millions et 2 millions d'euros. Nous arrivons à 2 ans et demi de mandat et il est essentiel de voir des projets aboutir.

Je voudrais également parler des sites scolaires, puisqu'avant les vacances, nous avons évoqué le regroupement de 2 sites scolaires sur le collègue Maupas suite au projet de restructuration du Conseil Départemental de ce collège jusqu'en 2021.

Nous avons voulu nous positionner sur ce site et l'acquérir et notamment profiter de ce self qui peut accueillir 600 personnes.

Nous avons beaucoup travaillé sur ce dossier et notamment en concertation avec les conseils d'écoles, nous avons réussi à obtenir un quasi consensus sur ce projet.

Malheureusement, nous ne pourrions continuer ce projet compte tenu des coûts de la vente du site avec les travaux pour adaptations sur un site scolaire. Nous atteignons en effet plus de 1 million d'euros.

Nous avons eu cette information fin juillet et je m'en excuse je ne pouvais vous réunir pour cette question. J'en ai donc informé le Président du Conseil Départemental. »

Catherine TAHAN : « Monsieur le Maire, quelle était votre marge de négociation ? »

Monsieur le Maire : « J'avais demandé une cession gratuite. L'estimation du bâtiment, self inclus était à 1,3 millions d'euros et la dernière négociation était à 700 000€. Nous n'avons pu obtenir l'euro symbolique et le prix restant était trop élevé pour nous, même s'il est compréhensible pour le Conseil Départemental d'exiger un tel prix.

Christophe PASSAYS, élu à l'éducation va se remettre au travail et relancer une réflexion sur l'organisation des sites scolaires. Se retrouver dans une classe à triple niveau dans une école à Vire, je ne pense pas que cela soit souhaitable, il faut donc faire des choix avec responsabilité, sur une question difficile.

Catherine TAHAN : « Monsieur le Maire, suivez-vous réellement les propositions de Monsieur PASSAYS ? »

Monsieur Le Maire : « J'ai toute confiance, j'ai mandaté Christophe (PASSAYS) sur ce sujet et il engagera toute cette réflexion. »

Catherine GODBARGE : « Puis-je connaître l'avancée de la maison des solidarités avec la relocalisation des restaurants du cœur ? Est-ce Paul Nicolle ? »

Monsieur le Maire : « Le projet verra le jour mais pas à l'école Paul Nicolle. Avant la rentrée, j'ai envisagé d'installer les restaurants du cœur à Maupas, mais avec cette non concrétisation du projet Maupas je dois ré-envisager le déplacement des restaurants du cœur. »

1. Création d'un site cinéraire et approbation du nouveau règlement des cimetières de Vire

Avis favorable

2. Concours des jardins potagers

Avis favorable

3. Concours des maison fleuries

Avis favorable

Monsieur le Maire : « Je remercie les personnes qui s'inscrivent tous les ans à ce concours et qui même si elles se font plaisir, font également plaisir à la collectivité pour l'embellissement de la commune. »

4. Travaux rue Chênedollé – protocole d'accord transactionnel avec l'entreprise Eiffage

Monsieur le Maire : « Gaëtan, peux-tu rappeler la date des travaux ? »

Gaëtan PREVERT : « Les travaux n'ont pas 10 ans, ils ont 8 ans. Il était temps de faire des travaux puisqu'on a eu des chutes. »

Monsieur le Maire : « Cela fait mal au cœur d'engager 140 000€ HT, mais au-delà de l'aspect esthétique, c'était de notre responsabilité de le faire afin de renforcer les conditions de sécurité.

Gaëtan PREVERT : « Ce n'est pas la seule rue concernée puisque des travaux doivent également être réalisés rue Chaussée. »

Avis favorable

5. Convention de partenariat avec l'Education Nationale pour le dispositif d'accueil des enfants de moins de 3 ans

Catherine TAHAN : « Comment est réaffecté le secteur d'origine ? »

Christophe PASSAYS : « Ils peuvent réintégrer leur école de secteur sur demande. Mais on a quelques exemples de familles qui restent à Jean Moulin. »

Avis favorable

6. Convention de prestation de service CLAS entre la CAF du Calvados et la commune déléguée de Vire

Avis favorable

7. Inscription de l'école primaire Malraux au dispositif « un fruit pour la récré » de FranceAgriMer.

Monsieur le Maire : « Une réflexion va être menée à l'échelle de Vire Normandie et notamment le développement de la pomme avec des partenaires locaux biologiques. »

Catherine TAHAN : « Et la mise en place administrative ? »

Cédric (CAER) rencontre dès demain l'équipe pédagogique pour la mise en place administrative.

Catherine TAHAN : « A la lecture du rapport, je me pose des questions sur la lourdeur administrative d'un tel projet. »

Christophe PASSAYS : « Je vais voir avec l'équipe pédagogique, mais si on l'étend à l'ensemble de Vire Normandie, on pourra parfaire l'organisation. Ici, c'est un simple avis qui est demandé, ce ne sera pas présenté au conseil municipal. De plus, nous avons des communes comme Vaudry qui l'avait mis en place. »

Monsieur le Maire : « C'est un avis pour savoir si nous pouvons continuer le projet. Je remercie Cédric qui a trouvé cette idée au salon des maires. »

Jérémy FOLLY : « Il n'y aura pas de participation des familles ? »

Christophe PASSAYS : « Non, le but c'est vraiment de faire profiter toutes les familles. »

Avis favorable pour poursuite du projet. Pas de délibération à Vire Normandie.

8. Demande de subvention – prix biennale.

Monsieur le Maire : « C'était vraiment un prix d'une très grande qualité. »

Avis favorable.

9. Donation en numéraire

Monsieur le Maire : « Nous remercions vivement cette donation. »

Avis favorable

10. Récapitulatif des produits et de leur prix de vente à la demande de la Trésorerie.

Avis favorable

11. Projet d'implantation des poteaux pour le déploiement de la fibre optique

Monsieur le Maire : « Nous utilisons les poteaux pour le déploiement de la fibre optique mais il est regrettable qu'il n'y ait pas d'accord entre TUTOR et ORANGE pour ce déploiement afin de pouvoir utiliser les poteaux déjà existants. Je trouve cela regrettable et tous les maires du Calvados ont la même réaction. »

Gaëtan PREVERT : « Précision utile, il sera demandé aux riverains d'élaguer pour la mise en place des poteaux. Des réunions techniques sont prévues puisque certains poteaux seront installés uniquement si les personnes font la demande de raccord à un fournisseur réseau sinon il n'y aura pas de pose de poteaux en zone plus rurale. »

Raymond GABILLARD : « Concernant St Martin, il faut absolument que les personnes fassent la demande sinon elles risquent de passer à côté. »

Avis favorable.

12. Achat de terrain aux consorts Yvon

Avis favorable.

13. Acquisition foncière auprès de M. VAUDRY

Avis favorable.

14. Travaux rue Georges Fauvel - signature d'une convention avec la Région Normandie et acquisition foncière.

Avis favorable.

15. Micro lotissement de l'Errie : révision des tarifs de vente

Avis favorable

Jean-Marc CHAUVIN : « Le lot n°3 a le même prix de cession alors qu'il est plus grand. »

Serge COUASNON : « Parce que c'est celui qui est le plus impacté. »

Avis favorable

16. Régularisation de servitudes électriques SDEC/Vire Normandie

Avis favorable

17. Lancement du projet de dénomination et de numérotation des voies communales avec La Poste

Avis favorable